NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR7200716 - Zones humides de l'Étang de Léon

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type
B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site
FR7200716

1.3 Appellation du site
Zones humides de l'Étang de Léon

1.4 Date de compilation
30/11/1995

1.5 Date d'actualisation
28/01/2016

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Aquitaine	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/07/2003
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2017
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 07/01/2021

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043092532

Explication(s) :

Mise à jour suite à la validation du Docob (12/12/2012)

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -1,37917°

Latitude : 43,88352°

2.2 Superficie totale

1598 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
72	Aquitaine

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
40	Landes	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
40075	CASTETS
40150	LEON
40155	LINXE
40181	MESSANGES
40187	MOLIETS-ET-MAA
40276	SAINT-MICHEL-ESCALUS
40326	VIELLE-SAINT-GIRONS

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
2180 *Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale*		320 *(20,03 %)*		G	A	C	B	A
2190 *Dépressions humides intradunaires*		5 *(0,31 %)*		M	B	C	C	B
3110 *Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)*		10 *(0,63 %)*		G	C	C	C	C
3130 *Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea*		1 *(0,06 %)*		M	D			
3140 *Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.*		1 *(0,06 %)*		M	D			
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		320 *(20,03 %)*		G	B	C	C	B
3160 *Lacs et mares dystrophes naturels*		1 *(0,06 %)*		M	B	C	C	B
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		3,41 *(0,21 %)*		G	A	C	B	A
4020 *Landes humides atlantiques tempérées à Erica ciliaris et Erica tetralix*	X	80 *(5,01 %)*		G	B	C	C	B
4030 *Landes sèches européennes*		20 *(1,25 %)*		G	C	C	C	C
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		15,02 *(0,94 %)*		P	B	C	C	C
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		2 *(0,13 %)*		M	B	C	B	C
7110	X	11		M	B	C	C	B

Tourbières hautes actives		*(0,69 %)*						
7120 *Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle*		140 *(8,76 %)*		M	A	C	C	B
7140 *Tourbières de transition et tremblantes*		0,1 *(0,01 %)*		M	C	C	C	C
7150 *Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion*		1 *(0,06 %)*		G	B	C	B	B
7210 *Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae*	X	1 *(0,06 %)*		G	B	C	B	B
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	5 *(0,31 %)*		G	B	C	C	C
9190 *Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur*		22 *(1,38 %)*		G	C	C	B	C

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1041	*Oxygastra curtisii*	p			i	R	G	C	C	C	C
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p			i	R	G	C	C	C	C
I	1071	*Coenonympha oedippus*	p			i	C	M	C	B	B	B
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	P	M	D			
F	1095	*Petromyzon marinus*	r			i	V	G	D			
F	1096	*Lampetra planeri*	p			i	C	G	C	B	C	B
R	1220	*Emys orbicularis*	p			i	C	G	C	B	C	B

M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p			i	R	M	C	C	C	C
M	1355	*Lutra lutra*	p			i	R	G	C	B	C	B
M	1356	*Mustela lutreola*	p	19	19	i	V	M	C	B	B	B
P	1831	*Luronium natans*	p			i	V	G	C	C	B	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Rana dalmatina*						X			X	
A		*Rana esculenta*					X					X
B		*Circaetus gallicus*									X	
B		*Streptopelia turtur*		11	cmales				X		X	
M		*Myotis daubentoni*										X
M		*Mustela putorius*						X			X	
M		*Genetta genetta*						X			X	
R		*Lacerta bilineata*					X				X	
R		*Podarcis muralis*					X				X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	24,5 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	10 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	10 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	3 %
N16 : Forêts caducifoliées	48 %
N17 : Forêts de résineux	3 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %
N27 : Agriculture (en général)	0,5 %

Autres caractéristiques du site

Le site Natura 2000 des Zones humides de l'étang de Léon s'étend sur 1 594 hectares. Il est situé dans le massif forestier gascon, caractérisé par son sol sableux et sa forêt de pins maritimes. Ce site est boisé à plus de 50 %. Il est relié directement à l'océan dont il est séparé par une zone de dunes. Il est alimenté par plusieurs cours d'eau, le principal étant le Ruisseau de la Palue.

Vulnérabilité
: Les étangs côtiers du Marensin se caractérisent par un état avancé d'eutrophisation, généralement stable ou en voie de dégradation. Les problématiques des espèces végétales invasives et du comblement sont arrivés à un stade préoccupant.
L'évolution des pratiques agricoles marquent également le territoire : compartimentation des usages (distinctions nettes entre zones agricoles et zones naturelles), artificialisation des zones agricoles (labour annuel, apports d'intrants chimiques, colonisation des bandes enherbées par des espèces rudérales, réduction des éléments linéaires ou surfacique structurant le paysage).
Les impacts sont limités par la protection réglementaire d'une partie du site, mais des opérations de gestion sont nécessaires.

4.2 Qualité et importance

Les grandes unités écologiques du territoire s'organisent autour d'une succession de milieux imbriqués et interdépendants : les dunes, les étangs littoraux et leurs marais et marécages associés, les forêts-galeries réparties tout au long du réseau hydrographique qui aliment les étangs. 22% de la surface du site sont recouverts par des milieux lacustres fortement intéressants. Une importante diversité en zones humides est présente sur ce site : milieux aquatiques, forestiers, tourbeux... permettant l'expression d'écosystèmes variés, typiques et pour la plupart menacés à l'échelle nationale et européenne.

Les étangs littoraux qui conservent une connexion directe avec l'océan au travers des courants sont ceinturés par des marais périphériques. Plusieurs faciès de végétation s'y entremêlent : groupements amphibies des rivages, boisements hygrophiles, tourbières, ou même des marais flottants lorsque la végétation s'étend sur les surfaces en eau libre.

Des forêts caducifoliés et de résineux couvrent des surfaces importantes. Les forêts galeries, forêt qui viennent former une voûte naturelle au-dessus des cours d'eau, représentent de vrais corridors biologiques. Plus ou moins encaissés, ces boisement sont composés par deux essences dominantes, l'Aulne dans les stations les plus longuement engorgées, et le Chêne pédonculé, occupant le fond des vallées comme les pentes. Peu exploitées et d'accès limité, les forêts galeries se sont aujourd'hui bien développées pour former de véritables refuges de biodiversité.

Plusieurs espèces animales rares trouvent donc un biotope favorable dans ces différents habitats. C'est le cas de la Cistude d'Europe, du Vison d'Europe, de la Cordulie à corps fin
Les zones humides du Marensin et notamment les milieux en arrière dune accueillent une avifaune riche tant en halte migratoire que pour la nidification. Au printemps, le Blongios nain, un petit héron d'une trentaine de centimètres de haut, revient d'Afrique pour nicher dans les marais bordant les étangs. Le très fort déclin constaté en Europe et sa rareté en France en font une des espèces prioritaires du site.

Enfin, ces zones humides procurent au territoire son identité paysagère et socioculturelle. Les étangs accueillent les activités traditionnelles comme la chasse ou la pêche, et également les loisirs de plein air et sont le lieu de développement d'activités touristiques.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		B
H	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		B
H	J02.13	Abandon de la gestion des plans d'eau		I
M	B02	Gestion des forêts et des plantations & exploitation		B
M	D01	Routes, sentiers et voies ferrées		B
M	G01	Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives		B
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		B
M	J02.11	Modifications du taux d'envasement, déversement, dépôts de matériaux de dragage		B
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A03.02	Fauche non intensive		B
H	A04.02	Pâturage extensif		B
L	J03.03	Absence d'érosion		B
M	B02.05	Production forestière non intensive (en laissant les arbres morts ou dépérissants sur pied)		B
M	J01	Incendies et lutte contre les incendies		B

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	36 %
Domaine communal	60 %
Domaine public départemental	2 %

Domaine de l'état	2 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
13	Terrain acquis par un département	5,5 %
31	Site inscrit selon la loi de 1930	90 %
32	Site classé selon la loi de 1930	65 %
36	Réserve naturelle nationale	25 %
52	Réserve de chasse et de faune sauvage d'ACCA	%
55	Réserve de pêche	%
21	Forêt domaniale	1 %

5.2 Relation du site considéré avec d’autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
13	Maoucout		1%
13	Larié		0%
13	Pont neuf		1%
13	Ile verte		1%
13	Moulin de Loupsat aval		2%
36	Courant d'Huchet	*	25%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : Marensin Nature

Adresse : Cité Galliane 55 av. de Cronstadt BP 279 40005 Mont de Marsan Cédex

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Docob Natura 2000 des zones humides du Marensin
Lien :
http://fr.calameo.com/read/000161556718f34fdc237

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation